

A la Une

p 2

Olivier Schrameck : « Le CSA est prêt à prendre toute sa part pour rénover la régulation à l'ère numérique ».

Institutionnel

p 3

CSA / O. Schrameck : dans l'affaire Gallet, « ma responsabilité c'est l'indépendance du CSA ».

Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique : passage de neuf à dix personnalités qualifiées.

Entreprises et marchés

p 3

Banijay Group : entrée au capital de Shauna Events, spécialisée dans les influenceurs digitaux.

Canal+ Régie / Bolloré Media Régie : lancement d'une offre commerciale conjointe.

Netflix : l'affaire Kevin Spacey a coûté 39 millions de dollars.

Industrie des programmes

p 4

France Télévisions / France 2 : Nice, nouvelle ville partenaire de la Fête de la musique (MFP).

Kissman Productions : ouverture d'un département fiction.

Société des auteurs de jeux : création d'une aide au pilote d'un montant maximal de 80000€.

Assemblée nationale : table ronde sur le cinéma dans le cadre de la mission sur la diplomatie culturelle.

Droits sportifs

p 5

Piratage : diffuseurs et ligues créent l'« Association pour la protection des programmes sportifs ».

Etudes

p 6

Médias / Baromètre La Croix : la confiance dans la radio progresse sensiblement.

Radio

p 7

Les Indés Radios : renouvellement du partenariat avec *The Voice* (TF1).

International

p 7

G-B/Rachat de Sky par Fox : « Pas dans l'intérêt du public » selon l'autorité de la concurrence.

Cinéma / Box office monde

p 8

UniFrance : *Santa & Cie*, d'Alain Chabat, film français le plus vu à l'étranger en décembre 2017.

Cinéma / Industrie programmes

p 8

Tournages de films et séries : un accélérateur pour le développement touristique des territoires.

Cinéma / Institutionnel

p 9

Film France / Atout France : mise en place d'un observatoire sur le ciné-tourisme.

Cinéma / Distribution

p 9

Paramount Pictures : récupération des droits de distribution en France de *Maya l'Abeille 2*.

Cinéma / Distinctions

p 9

Oscars : 13 nominations pour *La forme de l'eau*; *Call Me by Your Name* et *Visages, Villages*.

8e Magritte du cinéma : un prix d'honneur remis à la comédienne et réalisatrice Sandrine Bonnaire.

Au fil des tweets...

p 10

Revue de presse

p 11

Agenda

p 13

Attention : ce numéro comprend aussi le supplément *Satellifax Talents* : 37 pages à télécharger et imprimer en couleurs ! (voir votre lien dans le mail d'envoi de ce Satellifax)

Edito

Satellifax : avec le lancement de « Talents » aujourd'hui, c'est le 3e étage de la fusée qui est lancé !

Un petit **résumé des nouveautés Satellifax** de ce début d'année, intégrées à tous les abonnements basiques ?

– Le **2 janvier**, avec le rachat de News Tank Digital, c'était l'**ouverture au secteur du cinéma** avec de nouvelles rubriques que vous trouvez désormais chaque jour dans notre publication.

– Vendredi dernier, **19 janvier**, c'était le **lancement de Satellifax Magazine**, supplément désormais hebdomadaire au *Satellifax* du vendredi. Vous y avez trouvé des interviews exclusives (Nicolas de Tavernost, président du directoire du groupe M6, et Xavier Albert, dg d'Universal Pictures France), et plein d'autres nouveaux contenus. Vous l'avez manqué et ne l'avez pas téléchargé ? Pas de problème, recopiez ce lien dans votre navigateur pour le télécharger (puis l'imprimer en couleurs !) <http://satfax.fr/Mag19Janvier> (respectez les majuscules sur M et J). Le numéro 2 paraît vendredi prochain.

– **Ce mercredi**, comme désormais un mercredi sur deux, et c'est donc le 3e étage de la fusée *Satellifax*, voici **Satellifax Talents**. Il recense les nominations et mouvements du PAF :

en bref, **les talents... c'est vous** ! La liste des personnes citées dans ce numéro de **37 pages** (!) figure sur sa couverture. Et vous, et vous, et vous ?

Le lien pour télécharger ce numéro vous a été fourni par mail... mais le voici à nouveau si nécessaire, à recopier dans votre navigateur (puis à imprimer en couleurs car il y a plein de photos) : <http://satfax.fr/SatellifaxTalentsN1> (respectez les majuscules sur S, T et N). Dès le mois d'avril, avec la création de notre nouveau site (voir ci-dessous), vous aurez accès à la totalité de notre base de données composée de près de **6 500 biographies**.

– Et enfin, 4e étage de la fusée *Satellifax*, et ainsi que nous vous l'annonçons dès lundi, l'autre grande nouveauté de 2018, sur laquelle nous travaillons actuellement, c'est le **lancement tout début avril d'un nouveau site** et d'une **nouvelle application iOS** qui vous apporteront de nombreux nouveaux services et ce, dès notre fil d'info avec l'**envoi des nouveaux articles par mail en temps réel** tout au long de la journée (**optionnel et pour les rubriques choisies**). Et, également, contextualisation des articles avec le renvoi vers des ■ ■ ■

■ ■ ■ sujets connexes, possibilité de constitution de vos propres dossiers de référence, tableaux, images d'illustration, datas dynamiques et visuelles, annuaires des personnes et des organisations, lexiques, etc. Et enfin, un accès à l'ensemble de nos archives (près de 150 000 articles, avec un moteur d'accès

très performant). Et ce, tout en conservant l'accès habituel à notre lettre maquetée du matin si vous le préférez.

Joël Wirsztel

Directeur de la rédaction et de la publication
jw@satellifax.com ■

A la Une

Olivier Schrameck : « Le CSA est prêt à prendre toute sa part pour rénover la régulation à l'ère numérique »

Lors des vœux du Conseil supérieur de l'audiovisuel, son président Olivier Schrameck a dressé un bilan satisfait de l'année 2017. Notamment pour le traitement de la campagne présidentielle. Pour l'année à venir, il attend un tournant décisif dans l'adaptation de la régulation à l'ère numérique et offre aux pouvoirs publics son aide pour l'élaboration de nouveaux modes de régulation.

Le président du CSA, Olivier Schrameck, a adressé traditionnellement les vœux du Conseil aux professionnels du secteur audiovisuel, mardi 23 janvier. Depuis le 17^e étage de l'immeuble du CSA, quai André-Citroën (Paris 15^e), la vue sur la Maison de la radio, de l'autre côté de la Seine, est imprenable, et la décision que doit prendre l'institution le 31 janvier de maintenir ou de démettre Mathieu Gallet, le président de Radio France, était dans tous les esprits. Mais le discours d'Olivier Schrameck s'en est tenu à l'exposé classique du bilan 2017 et des perspectives 2018 de l'autorité de régulation de l'audiovisuel.

A l'actif de 2017, Olivier Schrameck s'est félicité de la façon dont le Conseil a pu exercer sa **mission de garantie du pluralisme** lors de **l'élection présidentielle**, grâce à la mise en place d'un **principe d'équité, plus souple** que celui de la **stricte égalité entre candidats**, qui rendait la couverture des élections très compliquée pour les radios et les télévisions. Il a fait remarquer que cette approche a enrichi le débat, et que le volume de programmes audiovisuels consacré à l'élection avait augmenté de 60 % par rapport à l'élection de 2012, et qu'aucun candidat ou parti n'avait mis en cause l'indépendance ou l'impartialité du régulateur.

Lors de la présentation à venir du bilan de cette élection, le CSA suggérera d'**autres allègements des règles**, a indiqué son président. D'ores et déjà, et depuis le 1^{er} janvier 2018, hors périodes électorales, les **règles de couverture de l'information politique** ont été modifiées, pour **privilégier l'équité plutôt que l'égalité**.

Le nombre de signalements au CSA multiplié par 10 en 2 ans

Olivier Schrameck a également souligné l'impressionnante augmentation du **nombre de signalements adressés par le public** au Conseil, **multiplié par dix en deux ans**, d'environ 9 000 en 2015 à près de **90 000 en 2017**, notamment grâce aux réseaux sociaux et à la mise en ligne de formulaires de signalement. Si les saisines ont concerné tant des séquences de programmes que des problèmes de réception et de diffusion, le président du CSA se défend « de toute tentation inquisitoriale sur les programmes ». On garde en mémoire les multiples rappels à l'ordre et l'amende spectaculaire de 3 millions d'euros infligée par le Conseil à l'émission *Touche pas à mon poste !* sur C8. Pourtant, **seules 10 % des décisions prises par le CSA en 2017 étaient relatives aux programmes**, et elles n'ont donné lieu à une intervention de l'instance que pour un tiers de ces

décisions, a assuré Olivier Schrameck.

L'autorité a aussi manifesté sa volonté d'échanges en organisant **deux consultations en 2017**. Celle sur **l'avenir la plate-forme TNT** close le 13 octobre 2017 et dont le bilan n'est pas encore publié, a confirmé, selon lui, « un **attachement à ce que cette plate-forme soit sauvegardée**, c'est-à-dire modernisée tant du point de vue de la qualité de l'image que du développement de services associés. Le CSA qui a toujours souligné ses qualités propres a le souci constant d'éviter qu'une fracture numérique se creuse en raison d'un affaiblissement injustifié de modes de diffusion qui se recommandent de l'anonymat, de la gratuité et de la simplicité d'usage. » L'attribution d'autorisations d'émettre sur des fréquences hertziennes est d'ailleurs le socle de la mission du Conseil. Sur la radio numérique et le DAB+, après la consultation, les décisions ont été annoncées fin 2017 (notre édition du 3 janvier 2018).

Le CSA prêt à prendre sa part pour adapter la régulation à l'ère numérique

Au titre des perspectives, l'année 2018 offre celle d'« une **régulation étendue aux services audiovisuels numériques** » qui pourrait « constituer un tournant décisif », estime le président du CSA. Regrettant que la législature précédente n'ait engagé que des « réajustements à la marge », **le Conseil se dit prêt à « prendre toute sa part » dans l'élaboration de nouvelles règles et méthodes de régulation**, qu'il s'agisse « des relations entre médias audiovisuels traditionnels et plates-formes de services, [de l']articulation entre service public et offres de marché, [des] équilibres entre médias audiovisuels hertziens et non hertziens, entre offres linéaires et multiplication des accès et des demandes délinéarisés » ou de **réforme de l'audiovisuel public**. Celle-ci, qui va « recentrer le service public sur l'information, l'éducation, la création, la cohésion nationale et territoriale, ne peut être sans conséquence sur les conditions de sa gouvernance, de sa structuration et de son financement », selon Olivier Schrameck. S'il est annoncé que cette réforme enlèvera au régulateur son pouvoir de nomination des dirigeants de l'audiovisuel, cela n'a pas été évoqué.

En revanche, tout en répétant que les « décisions incombent naturellement aux pouvoirs publics », Olivier Schrameck offre à ceux-ci l'expertise du Conseil, les études qu'il a menées, son expérience, pour participer à l'élaboration des réformes, et accompagner « l'élargissement de la sphère de

■ ■ ■ régulation qui permettra d'appréhender les nouvelles techniques et les nouveaux acteurs numériques », élargissement auquel les déclarations publiques du président de la République ont ouvert la voie, de l'avis du président du CSA.

« Autorité indépendante et impartiale », qui ne doit être ni « rétive à un échange dense et confiant avec les pouvoirs publics », ni « rétractée sur un statu quo quant à son organisation et son

fonctionnement », le CSA veut donc prendre sa part à « **la rénovation de la régulation à l'ère numérique** », qui sera le **sujet du prochain colloque** qu'il organisera cette année.

(Des **photos « people »** de la cérémonie des vœux ? C'est pour vendredi, dans la rubrique « Last but not least » de *Satellifax Magazine*, nouveau supplément hebdomadaire de *Satellifax*.) ■

Institutionnel

CSA / Olivier Schrameck : dans l'affaire Gallet, « ma responsabilité c'est l'indépendance du CSA »

Alors qu'il venait de présenter les vœux du **CSA, Olivier Schrameck, président de l'instance**, a répondu à quelques questions à la presse, mardi 23 janvier, au siège de l'institution, notamment sur la **procédure en cours** concernant le **président de Radio France, Mathieu Gallet**. Après la condamnation de ce dernier pour favoritisme quand il dirigeait l'INA, en correctionnelle le 15 janvier (verdict dont il fait appel), il sera auditionné par le Conseil lundi et son sort – le retrait ou le maintien de son mandat – sera fixé mercredi 31 janvier. La **ministre de la Culture, Françoise Nyssen**, avait estimé qu'il fallait tirer les conséquences de cette condamnation, ajoutant qu'un « dirigeant d'entreprise publique condamné pour favoritisme, ce n'est pas une situation acceptable ».

Interrogé sur ce sujet mardi, Olivier Schrameck a affirmé : « La ministre dit ce qu'elle veut. **Ma responsabilité, c'est l'indépendance du CSA** », niant s'être saisi de l'affaire sous la pression du gouvernement. « Nous exerçons nos responsabilités en toute indépendance », a-t-il assuré.

Le **CSA décidera le 31 janvier**, de le maintenir ou le démettre de la présidence de Radio France. « Nous n'intervenons pas comme des juges » mais du point de vue du « **bon fonctionnement du service audiovisuel public** », a précisé le président du CSA et « on ne peut pas distinguer les personnes d'un côté et les services de l'autre ». Ce qui veut dire que le CSA devra déterminer **si Mathieu Gallet a toujours la capacité à diriger pleinement Radio France**. « C'est une appréciation d'ensemble », a indiqué Olivier Schrameck, rappelant que « c'est une procédure sans précédent ».

Les **contributions écrites** que le CSA propose de lui adresser

avant le 24 janvier pour étudier le dossier (et qui seront aussi communiquées à Mathieu Gallet) **ne sont ainsi soumises à aucune limitation thématique**. On comprend donc qu'elles peuvent porter aussi bien sur le dossier de favoritisme et le comportement de Mathieu Gallet à la tête de l'INA (2010 et 2014) que sur sa conduite de Radio France.

« **La réponse juridique est tout à fait claire** »

Le Conseil se prononcera à la majorité. Interrogé sur l'effet immédiat ou pas de la décision, en cas de retrait du mandat, Olivier Schrameck a semblé indiquer que **ce sera à la plénière du CSA d'en juger**. Le président du régulateur a rappelé qu'en cas de départ du dirigeant, ce serait au CSA de lui trouver un successeur, en vertu des règles actuelles (l'interim étant assuré par le doyen des administrateurs du groupe public). « La réponse juridique est tout à fait claire, c'est au CSA qu'il incombe, selon la procédure prévue par la loi, de désigner le président de Radio France, quelles que soient les circonstances et quelle que soit la période », a-t-il souligné, ajoutant que « la loi peut changer, mais aujourd'hui elle n'a pas changé ». Une allusion au projet du gouvernement, qui veut redonner aux conseils d'administration des groupes concernés le pouvoir de nommer les dirigeants de l'audiovisuel public (France Télévisions, Radio France...). Cette mesure devrait figurer dans le projet de réforme de l'audiovisuel public, qui doit être présenté en Conseil des ministres d'ici la fin de l'année, selon le calendrier annoncé début janvier par le président Emmanuel Macron. ■

Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique : passage de neuf à dix personnalités qualifiées

Le **Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique** (CSPLA) comprendra dorénavant **dix personnalités qualifiées**

et non plus neuf, comme c'était le cas jusqu'ici, selon l'arrêté publié au *Journal officiel*, mardi 23 janvier. ■

Entreprises et marchés

Banijay Group : entrée au capital de Shauna Events, spécialisée dans les influenceurs digitaux

Banijay Group (Stéphane Courbit) poursuit son développement, mais cette fois dans un domaine autre que la production audiovisuelle. Moins d'une semaine après avoir créé un nouveau label de fiction en Grande-Bretagne, Neon Ink, avec deux anciennes productrices d'ITV Studios (notre édition du 18 janvier), l'entreprise est **entrée au capital de**

Shauna Events, société spécialisée dans les **influenceurs digitaux**, notamment dans le milieu de la télévision, a-t-elle annoncé, mardi 23 janvier.

Cette société française, dirigée par **Magali Berdah**, « élabore des **collaborations entre les marques et les influenceurs sur les réseaux sociaux**, plus particulièrement des

... **personnalités issues des émissions TV et de la musique** », indique le communiqué. Elle travaille notamment avec Nabilla, Jessica Thivenin, Julien Tanti, Matthieu Delorme, Enora Malagré, Malika Ménard ou Clara Morgane. Pour Banijay, qui « prévoit d'étendre considérablement ses

activités digitales » au cours des prochains mois, cette prise de participation « fait partie intégrante d'une stratégie plus large visant à développer son **activité de diversification**, notamment en s'appuyant sur des **business models innovants** et la **création de contenus originaux pour les plates-formes digitales** ». ■

Canal+ Régie / Bolloré Media Régie : lancement d'une offre commerciale conjointe

Canal+ Régie et **Bolloré Media Régie**, appartenant tous deux à des groupes de Vincent Bolloré, lancent une **offre commerciale conjointe appelée CNews Cube**, ont-elles annoncé, mardi 23 janvier. Cette offre, qui vise à « **accompagner les CSP+** », associe **la chaîne CNews**, éditée par le groupe Canal+, le **quotidien CNews**, édité par Bolloré, ainsi que **leurs sites respectifs**, indique le communiqué.

Le pack CNews Cube assure « **8 millions de contacts en une semaine et 1 CSP+ sur 4 touché, en le cumulant sur 4 semaines** », selon les régies. Valable du 1er février au 16 juillet, il propose, par semaine, une centaine de spots sur la chaîne, une insertion en simple page quadri dans l'édition nationale du quotidien ainsi que, sur les sites, une présence en pré-roll et display, pour 25 000 euros net HT. ■

Netflix : l'affaire Kevin Spacey a coûté 39 millions de dollars

Netflix, qui a publié lundi soir des résultats exceptionnels au titre du 4e trimestre 2017 (notre édition du 23 janvier), a fait état, lors de la **présentation de ses résultats**, de **coûts imprévus de 39 millions de dollars** (31,7 M€) en raison « de **contenus que nous avons décidé de ne pas poursuivre** ». Le groupe n'a pas donné de précisions sur ces contenus dans sa lettre aux actionnaires mais pour la presse américaine spécialisée, il s'agit de l'abandon des projets liés à l'acteur et producteur **Kevin Spacey**, accusé d'agressions sexuelles.

La production de la sixième et dernière saison de la série *House of Cards* dont l'acteur est le héros, a été interrompue pendant plusieurs semaines et a repris début 2018, sans la star. Netflix a par ailleurs annulé **la sortie du biopic sur l'écrivain et scénariste Gore Vidal** dont Spacey était producteur et tenait le

rôle-titre. Le film était alors en postproduction. Enfin, Netflix a dû renoncer à la mise en ligne d'un spectacle de stand-up de **Louis C.K.**, également accusé de harcèlement sexuel.

L'opérateur SVOD n'a toutefois pas souffert de ces coûts imprévus. Rappelons que sur 2017, le gain de nouveaux abonnés a atteint 24 millions, portant le total à environ **117,5 millions d'utilisateurs** (dont 110 millions d'abonnés payants). Le chiffre d'affaires 2017 a grimpé à 11,7 milliards de dollars (vs 8,8 Md\$ en 2016), pour un bénéfice net de 559 M\$ (vs 186,7 M\$ en 2016, soit +200 %). Une performance saluée par les marchés américains. Le titre a fini en hausse de 3,23 % en Bourse de New York lundi soir, prenant 9 % dans les échanges d'après-Bourse, affichant une capitalisation boursière record de plus de 100 Md\$ (108 Md\$/88 Md€). ■

Industrie des programmes

France Télévisions / France 2 : Nice, nouvelle ville partenaire de la Fête de la musique (MFP)

Après deux années à Toulouse, la **Fête de la musique déménage à Nice** pour son **édition 2018** après l'« **accord de partenariat** » signé, mardi 23 janvier, par le groupe public avec la municipalité, ont-ils annoncé le même jour. L'événement se déroulera sur la **place Masséna** et sera **à nouveau produit par MFP pour France 2**. Après avoir produit les deux dernières éditions sous le pilotage de **Philippe Vilamitjana**, la filiale de France Télévisions a **remporté la consultation** organisée par la

chaîne pour la production du concert **en 2018 et 2019**, a-t-elle indiqué dans un communiqué distinct.

L'accord de partenariat a été signé à France Télévisions par **Delphine Ernotte Cunci**, présidente de France Télévisions, **Christian Estrosi**, maire de Nice, président de la Métropole Nice-Côte d'Azur et président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et **Caroline Got**, directrice exécutive de France 2. ■

Kissman Productions : ouverture d'un département fiction

Kissman Productions, spécialisée dans le divertissement, **ouvre son département fiction**, a annoncé la société de production de **Jamel Debbouze** mardi 23 janvier. « A l'heure de la révolution numérique, et dans un contexte de marché mondialisé et très concurrentiel, Kissman proposera une ligne éditoriale singulière avec des séries originales et divertissantes », fait valoir le communiqué. La vocation première de ce nouveau département est de « **révéler et d'accompagner de nouveaux talents tant en France qu'à l'International à travers des unitaires et des séries** ». « Les projets sont imaginés avec des

auteurs et des réalisateurs au regard aiguisé et en prise directe avec la société », précise le communiqué.

La direction de ce département fiction a été confiée à **Aurélien Cardin** qui rejoint désormais la structure codirigée par Olivier Rodot et Nathalie Leyendecker. Fondatrice et déléguée générale du festival Cinébanlieue en 2006, parrainé par Reda Kateb, elle dirige depuis 2013 les rencontres professionnelles Talents en Court au Comedy Club, un tremplin pour les jeunes talents autodidactes du cinéma initié par Jamel Debbouze et le CNC. Elle a coproduit en 2004 le film documentaire de ■ ■ ■

■ ■ ■ Julia Cordonnier *Roméo cherche Juliette, Juliette cherche Roméo* (France 2). Elle développe actuellement avec la même réalisatrice un scénario de long métrage de fiction produit par Saïd Hamich (Barney Production).

Rappelons que **le groupe Canal+ détient 50 % de Kissman depuis juillet 2016** dans le cadre d'un accord qui prévoit que

Canal+ accompagnera la société dans le développement de projets pour internet et la télévision (émissions de flux, séries, formats courts...). Kissman Productions produit notamment le **Jamel Comedy Kids** (52'), présenté par Jamel Debbouze le dimanche à 11h50 en clair sur Canal+.

Société des auteurs de jeux : création d'une aide au pilote d'un montant maximal de 80 000 €

La **Société des auteurs de jeux (Saje)**, société de gestion collective pour les auteurs et ayants droit du répertoire du **jeu télévisé**, vient de lancer une **nouvelle aide à la création**, centrée sur **les pilotes**, a indiqué son président, **Jean-Michel Salomon** (*Tout le monde veut prendre sa place, Slam, Le 4e duel*), à Satellifax. Créée au titre de la copie privée, dont 25 % des perceptions doivent être consacrées à des aides à la création et à la diffusion, à des manifestations ou à des actions de formation, elle vient s'ajouter aux **deux déjà existantes**, qui concernent respectivement la « **présentation audiovisuelle** » (développement d'une bible, création d'un trailer, d'un module de démonstration...) et la **convention de développement**, avec une participation de la Saje au côté du diffuseur engagé. Ces trois aides à la création de jeux télévisés bénéficient d'un budget d'**1,5 million d'euros en 2018**, a-t-il précisé.

Effective **depuis le 1er janvier**, l'aide au pilote est destinée aux **producteurs liés par contrat aux auteurs d'un format original** avec un apport pouvant aller **jusqu'à 80 000 €** pour financer un pilote « y compris en anglais ou dans n'importe quelle autre langue ». La règle actuelle d'une aide maximale de 50 % du budget total pourrait évoluer afin de permettre à de petites sociétés de production d'accéder au financement de pilotes.

« Attirer de nouveaux talents »

« **Attirer de nouveaux entrants est fondamental** pour le marché du jeu », considère Jean-Michel Salomon. Aussi bien du côté des producteurs que des auteurs. Avec cette aide (non

remboursable) d'un montant conséquent, la Saje mise sur la production de pilotes « diffusables » ou présentables devant un panel ou sur les marchés internationaux, avec la volonté de **dynamiser les formats français à l'international mais aussi sur le marché français**. Elle espère bien voir le spectre des chaînes prêtes à s'engager dans un jeu original – alors que les adaptations de formats étrangers sont aujourd'hui rois – s'élargir.

Comme pour les autres aides, les **dossiers de candidatures** seront examinés par les trois administrateurs de la société d'auteurs, soit **Jean-Michel Salomon**, **Erwan Breuil** (*Code Delta*) et **Delphine Plantive** (directrice du développement, de la création et de la diversification d'ALP). Les **dates limites** d'envoi des dossiers sont déjà fixées pour les cinq échéances annuelles (également valables pour l'aide à la « présentation audiovisuelle ») : **les jeudis 8 février, 19 avril, 21 juin, 13 septembre et 6 décembre**.

L'assemblée générale de la Saje a également décidé, lors de sa réunion de décembre, de **faire évoluer le dispositif de son aide à la « présentation audiovisuelle »**, précise Jean-Michel Salomon. Jusqu'à fin décembre 2017, les producteurs (dotés de contrats d'auteurs) pouvaient toucher jusqu'à 20 000 € mais dans la limite de 50 % du budget du matériel de promotion concerné. Ce plafond a dorénavant disparu : l'aide apportée par la société d'auteurs peut aujourd'hui couvrir l'intégralité de l'investissement.

Créée en 1997 par **Jacques Antoine** et **Claude Danu**, la Saje représente **plus de 200 auteurs ou adaptateurs de jeux télévisés**.

Assemblée nationale : table ronde sur le cinéma dans le cadre de la mission sur la diplomatie culturelle

La commission des Affaires étrangères de l'**Assemblée nationale** organise, **jeudi 8 février à 15h30**, une **table ronde sur le cinéma**, dans le cadre de la **mission d'information sur la diplomatie culturelle et francophonie**, selon l'agenda publié au *Journal officiel*, mardi 23 janvier. Cette table ronde réunira **Xavier Lardou**, directeur du cinéma au CNC, **Anne Tallineau**, directrice générale déléguée de l'Institut Français, et **Frédéric Béreyziat**, dga et coordinateur général d'Unifrance.

La **mission d'information sur la diplomatie culturelle et francophonie – le rayonnement artistique et intellectuel de la France : quelle stratégie à dix ans ?** est menée par **Michel Herbillon** (LR), vice-président de la commission, et **Sira Sylla** (LREM). Les députés prévoient également, le 1er février, une table ronde sur le patrimoine et la politique muséale ainsi qu'une sur la musique.

Droits sportifs

Piratage : diffuseurs et ligues créent l'« Association pour la protection des programmes sportifs »

Face à la montée en puissance des offres IPTV illicites et au développement de « boîtiers pirates » permettant aux internautes d'accéder à des **rencontres sportives sans l'accord des ayants droit** (voir notre « Revue de presse »), **ligues professionnelles et diffuseurs** ont décidé de réagir.

beIN Sports, **Canal+**, **Eurosport/Discovery** et **l'ACCeS** se sont associées aux principales ligues professionnelles et fédérations sportives françaises pour créer **l'Association pour la protection des programmes sportifs (APPS)**, a annoncé cette nouvelle structure mardi 23 janvier.

■ ■ ■ « Le piratage des programmes audiovisuels sportifs (sous toutes ses formes, notamment le **streaming**) enregistre depuis plusieurs années une **augmentation considérable**. Son développement porte atteinte à l'économie du sport dans son ensemble et constitue un **vrai danger pour l'équilibre et la pérennité de la filière sport française** », souligne l'APPS dans son communiqué. Son objectif est de rassembler les principaux acteurs constituant la chaîne de valeurs de la diffusion du sport à la télévision pour « **faire front commun et trouver les moyens d'une protection efficace des contenus sportifs** ».

L'APPS s'appuie notamment sur la toute nouvelle **loi visant à « préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel »** promulguée au début de l'année dernière (notre édition du 3 mars 2017).

« La négociation entre professionnels est une forme pragmatique et adaptée »

Ce texte, salué dès son adoption par **Yousef al-Obaidly**, président de beIN Sports France (notre édition du 17 février), prévoit notamment que **tous les acteurs de la chaîne de valeur du numérique et du sport** – fédérations sportives et organisateurs de manifestations sportives, opérateurs de plateformes en ligne, éditeurs de services de communication au

public en ligne, titulaires de droits d'auteur ou de droits voisins sur des contenus audiovisuels et chaînes de télévision – concluent un **accord professionnel** comprenant les **mesures et bonnes pratiques qu'ils s'engagent à mettre en œuvre en vue de lutter contre la promotion, l'accès et la mise à la disposition illicite en ligne de compétitions ou manifestations sportives**.

« La négociation entre professionnels est une **forme pragmatique** et adaptée pour la recherche de remèdes rapides et opérationnels au phénomène multiforme qu'est le piratage. Il nous faut trouver ensemble des solutions efficaces pour lutter conjointement contre ce **fléau**. C'est la vocation de l'APPS », souligne à nouveau Yousef al-Obaidly, cité dans le communiqué. Le dirigeant, fer de lance de la lutte contre le piratage, prend la présidence de cette association, dont le conseil d'administration est par ailleurs composé de **Julien Bergeaud**, dg de Discovery France, et du président du directoire du groupe Canal+, **Jean-Christophe Thiery**. Côté ligues, le CA rassemble **Alain Fischer**, secrétaire général de la Fédération française de **tennis**, **Paul Goze**, président de la Ligue nationale de **rugby**, **Didier Quillot**, dg exécutif de la Ligue de **football** professionnel, et **Jean-Pierre Siutat**, président de la Fédération française de basket-ball. A noter que les ligues nationales de volley et de handball font également partie des membres fondateurs de l'APPS. ■

Etudes

Médias / Baromètre La Croix : la confiance dans la radio progresse sensiblement

La **confiance envers les médias traditionnels remonte fortement** en ce début 2018 tandis que les Français restent très méfiants envers les informations trouvées sur internet, selon le **31e baromètre** réalisé par l'institut Kantar Sofres, publié mardi 23 janvier par **La Croix**. Qu'il s'agisse de la **radio (56 %, +4 % sur un an)**, qui reste le **média jugé le plus crédible**, de la presse écrite (52 %, +8 %) et de la **télévision (48 %, +7 %)**, la confiance est en forte progression. Seul un Français sur cinq (25 %, -1 %), en revanche, juge crédibles les informations qu'il trouve sur internet. **Les plus jeunes (18-24 ans) sont les moins sévères (31 %)**, tandis que 45 % des plus de 65 ans sont « sans opinion », selon le sondage.

La confiance des Français vis-à-vis de l'**indépendance des journalistes** plafonne, elle, depuis des années autour de **30 %**. Cette année, 68 % jugent les professionnels des médias perméables aux **pressions du pouvoir politique** et 62 % à celles de l'**argent**. 76 % des Français estiment cependant que « les médias ont plutôt bien rendu compte de l'élection présidentielle » de 2017, contre 18 % d'un avis contraire. Le sondage enregistre moins de satisfaction chez les 18-24 ans, les ouvriers, les sympathisants de droite ou de La France insoumise.

Les JT des généralistes privilégiés pour approfondir l'information

Pour **approfondir l'information**, les Français privilégient toujours **les journaux télévisés des chaînes généralistes**

(**34 %**), suivis des **chaînes d'information en continu (18 %)**. Ils souhaitent, à 90 %, que les médias fournissent « une information fiable et vérifiée », loin devant « des solutions » ou « un choix partisan ».

Sur les réseaux sociaux, les Français disent accorder une plus grande confiance aux informations partagées par un site de médias (38 %) qu'à celles partagées par un « ami » (16 %). Après des épidémies de « fake news » et alors qu'Emmanuel Macron a annoncé le vote d'une loi sur le sujet pour 2018, la grande majorité des utilisateurs de réseaux sociaux (68 %) assure aussi faire attention à l'émetteur d'une information avant de la partager, une attention d'autant plus forte que le lecteur est diplômé et jeune. « Ce qui est frappant cette année est l'aggravation des fractures par âge et classe sociale », les mieux lotis étant les plus confiants et les plus vigilants sur internet, souligne **Carine Marcé**, qui a coordonné l'enquête pour Kantar Sofres.

Le sondage renforce l'importance de l'éducation aux médias : sept Français sur dix jugent qu'il appartient à l'Education nationale de former à l'information et aux médias et près de 90 % jugent qu'il est important d'apprendre aux élèves à rechercher sur internet des informations vérifiées.

Le baromètre annuel de confiance dans les médias présenté mardi a été réalisé pour **La Croix** sur la base d'entretiens en face-à-face du 4 au 8 janvier auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus. ■

Les Indés Radios : renouvellement du partenariat avec *The Voice* (TF1)

Les Indés Radios ont **renouvelé leur partenariat** avec ***The Voice* : la plus belle voix** (ITV Studios France), dont la **7e saison** démarre le **samedi 27 janvier** sur **TF1**, a annoncé mardi 23 janvier, le GIE, partenaire radio exclusif de l'émission depuis son lancement. L'accord prévoit **trois opérations spécifiques**, précise le communiqué. « ***The Voice Unplugged*** » comprend **deux concerts** organisés par des radios en région, qui permettront au public de rencontrer les candidats de cette édition 2018.

Par ailleurs, les stations membres du réseau bénéficieront de « **contenus éditoriaux exclusifs** » pour leurs antennes, leurs

sites, applis et comptes sur les réseaux sociaux avec l'opération « **Dans les coulisses de *The Voice*** ». Ils seront aussi accessibles sur l'appli des Indés Radios et sur la chaîne YouTube du groupement. Enfin, « **The Voice Supporters** » permettra de « soutenir les talents en région » : les 20 radios sélectionnées pour ce dispositif « choisiront **un ou plusieurs talents issus de leur région ou proches de leurs univers musicaux** qu'elles soutiendront sur leurs antennes et supports digitaux ». Les auditeurs, appelés eux aussi à les soutenir, pourront gagner différents cadeaux, dont des invitations pour assister au prime time, finale comprise. ■

International

G-B / Rachat de Sky par Fox : « Pas dans l'intérêt du public » selon l'autorité de la concurrence

L'**autorité britannique de la concurrence et des marchés** (The Competition and Markets Authority / **CMA**) a estimé, mardi 23 janvier, que le **rachat de Sky par le groupe Fox** (famille Murdoch) n'était « **pas dans l'intérêt du public** », dans ses **conclusions provisoires** d'une enquête demandée par le gouvernement. Cette transaction à 15 milliards de dollars (12,2 Md€) annoncée fin 2016 par l'américain Fox est rendue **plus complexe aujourd'hui** par l'entrée en jeu de son compatriote Disney, qui a fait savoir en décembre dernier qu'il voulait racheter de nombreux actifs de l'empire fondé par Rupert Murdoch, dont possiblement Sky.

Dans l'immédiat, la CMA fait état d'« **inquiétudes sur le pluralisme des médias** » dans son communiqué et propose quelques « **remèdes** » à Fox, dont **une vente de Sky News**. Elle attend sa réponse avant de rendre d'ici le **1er mai** son **rapport définitif** au ministre en charge de la Culture et des Médias, **Matt Hancock**, qui décidera du sort de la transaction.

Trois remèdes possibles

Rappelons que le groupe américain 21st Century Fox veut acheter les 61 % de parts du groupe Sky qu'il ne possède pas encore mais que cette tentative de rachat fait froncer des sourcils au Royaume-Uni, où la famille Murdoch possède déjà, via News Corp, deux quotidiens à grand tirage, *The Times* et *The Sun*. Outre la chaîne d'information Sky News, le bouquet Sky est très présent dans le sport et détient la plus grande partie des droits de la Premier League anglaise de football. L'achat de Sky par Fox donnerait à la famille Murdoch « un contrôle sur trop de diffuseurs d'informations du Royaume-Uni à travers différents types de médias (télévision, radio, internet et journaux), au point d'avoir trop d'influence sur l'opinion publique et l'agenda politique », a souligné la CMA.

L'autorité attend désormais **les réponses des « parties intéressées »**, notamment **21st Century Fox**. A ce stade, la CMA suggère dans son rapport provisoire **trois « remèdes » possibles** pour éviter une montée intolérable de l'influence de la famille

Murdoch dans le paysage médiatique britannique : **l'interdiction pure et simple de la transaction ; une scission de Sky News du reste de Sky** voire la vente de la chaîne d'information ; **la mise en place d'une structure claire** permettant de protéger les contenus de Sky News de l'influence de Murdoch. Dans un court communiqué, Sky a réagi en disant « noter » les conclusions provisoires de la CMA et le fait que l'autorité attendait de possibles remèdes aux problèmes mis en avant.

Fox « déçu »

La transaction a pris un nouveau tournant dans le contexte de la vente annoncée en décembre de nombreux actifs de Fox au géant Disney, dont sa part de 39 % actuellement détenue dans Sky.

Disney a prévenu qu'il assumerait le contrôle total de Sky si d'aventure Fox parvenait à ses fins en mettant la main sur 100 % du capital du groupe audiovisuel britannique.

L'autorité de la concurrence a jugé toutefois que si cette transaction américaine allait à son terme, elle « réduirait de façon importante le lien entre Murdoch et Sky qui est à la racine des inquiétudes concernant la pluralité des médias », tout en prévenant que le rachat par Disney avait « peu de chances » d'être conclu avant que l'autorité ne boucle son enquête.

21st Century Fox s'est dit « **déçu** » **des premières conclusions de la CMA** sur le pluralisme des médias, promettant de dialoguer avec l'autorité dans les semaines à venir. Il espère néanmoins obtenir l'accord des régulateurs britanniques d'ici le 30 juin.

L'enquête approfondie de la CMA avait été ordonnée en septembre par la ministre d'alors, **Karen Bradley**, après des mois de débats politiques tendus à la Chambre des communes. Dans le cadre d'un remaniement, cette dernière a été remplacée en janvier par Matt Hancock à qui il reviendra donc de trancher.

L'opération de rachat a reçu en avril 2017 le feu vert sans condition de la Commission européenne et des quatre pays où Sky diffuse hors du Royaume-Uni (Irlande, Autriche, Allemagne et Italie). ■



Les articles de cette Lettre sont protégés par le droit d'auteur

Toute rediffusion professionnelle nécessite une autorisation

En savoir plus >



Centre Français
d'exploitation
du droit de Copie

UniFrance : *Santa & Cie*, d'Alain Chabat, film français le plus vu à l'étranger en décembre 2017

Santa & Cie, d'Alain Chabat, avec Alain Chabat, Golshifteh Farahani et Pio Marmai, est le film français avec la plus forte fréquentation à l'étranger en décembre 2017 avec **598 766 entrées pour 2,7 M€ de recettes enregistrées** sur 14 territoires, selon les chiffres d'**UniFrance** publiés le 23 janvier.

Le film, produit par Légende et distribué à l'international par Gaumont, connaît un beau succès en Pologne où il rassemble 171 000 spectateurs après quatre semaines. Il totalise également 78 000 entrées en Belgique. *Santa & Cie* réalise des résultats « décevants » en Chine où il comptabilise seulement

151 000 entrées malgré une combinaison de sortie importante.

Premier en novembre, *Overdrive*, d'Antonio Negret, recule à la deuxième place avec **231 146 tickets vendus**, tirés par de bonnes performances au Mexique et en Colombie (respectivement 64 000 et 58 000 entrées). Le film cumule 1,9 million d'entrées à l'étranger. Porté par sa sortie chinoise, ***RAID Dingue***, de Dany Boon, prend la troisième place avec **147 645 entrées**.

La fréquentation du cinéma français augmente de 35 % entre novembre et décembre. Sur la période, **sept films ont généré plus de 100 000 entrées** (contre six en novembre). ■

Cinéma / Industrie des programmes

Tournages de films et séries : un accélérateur pour le développement touristique des territoires

« Les liens entre **création audiovisuelle ou cinématographique et tourisme** sont une affaire ancienne et stratégique pour la France », a indiqué **Marc Tessier**, président de Film France, lors de la table ronde « Tournage et tourisme : de nouvelles opportunités pour les territoires », organisée dans le cadre du Paris Images Trade Show à La Villette, mardi 23 janvier.

Dunkerque, de Christopher Nolan, fait partie des **tournages emblématiques** récemment accueillis par la France. Le long métrage a enregistré 515 millions d'euros de recettes dans le monde avec 20,3 millions d'entrées en Europe (dont 2,52 millions en France). Doté d'un budget de 100 M€ et bénéficiaire du crédit d'impôt international (C2I) en 2016, le film a mobilisé 450 techniciens et environ 2 000 figurants pendant 30 jours de tournage dans les Hauts-de-France, avec des dépenses évaluées à **19 M€ pour la France dont 10,5 M€ pour la seule ville de Dunkerque**.

Lors de la table ronde, le CNC a rappelé que **chaque euro investi** par les collectivités locales dans une œuvre audiovisuelle ou cinématographique génère **6,6 € de retombées directes** (rémunération, dépenses techniques, tournage) et **1 € de tourisme** (hébergement, restauration, loisirs, transport), soit un total de 7,6 €.

Le développement du tourisme lié aux séries et films

En Guadeloupe, le tournage depuis 2011 de la série britannique ***Death in Paradise / Meurtres au Paradis*** (Red Planet Pictures pour BBC One, également diffusée sur France 2) à Dehaies (44 décors au total pour un tournage entre avril et septembre) a permis de développer fortement le tourisme. Depuis trois ans, la saison touristique est prolongée et ne s'arrête désormais qu'au mois de septembre, alors qu'elle s'arrêtait entre mai et octobre auparavant, indique **Jeanny Marc**, maire de la commune. Depuis le début de la saison cette année, 15 000 visiteurs se sont rendus sur les lieux de tournage de *Death in Paradise*. Trois ans après l'arrivée de la série à Dehaies, un BTS audiovisuel a ouvert dans un lycée voisin, permettant de former des techniciens. Les retombées directes sont évaluées à 4,9 M€ par saison.

Le feuilleton quotidien de TF1, ***Demain nous appartient*** (TelSète, filiale de Telfrance, groupe Newen) est tourné depuis environ mai dernier à **Sète**, qui accueille par ailleurs depuis sept ans le tournage d'une autre série, ***Candice Renoir*** (produite par Boxeur 7, filiale de Telfrance, pour France 2). Pour **Guillaume de**

Menthon, président de Telfrance, ***Demain nous appartient***, qui propose de nombreuses vues aériennes de Sète, a contribué à mettre en valeur la ville et donc à renforcer le tourisme. A la suite du début de la diffusion de la série en juillet, une étude a montré qu'environ 20 % des touristes à Sète venaient pour une des deux séries. Leur diffusion en Suisse et en Belgique fait également venir des touristes étrangers.

Un tournage événement pour Dunkerque

Le tournage du film ***Dunkerque***, de Christopher Nolan, a été un événement en soi de par la notoriété du cinéaste, le nombre important de figurants et la transformation complète opérée sur le front de mer, estime **Sabine L'Hermet**, directrice de l'Office de Tourisme de Dunkerque. Uniquement pour le tournage, **les retombées économiques sont estimées à 9 M€**, avec de nombreux touristes venus d'Angleterre ou de Belgique spécialement pour l'occasion. Selon un sondage réalisé par l'Office du Tourisme de Dunkerque, 28 % des touristes de l'été 2017 sont venus à Dunkerque en raison du film de Christopher Nolan. La ville ne s'est pas arrêtée au tournage et a mis en place un comité de pilotage pour accompagner la sortie du film. Elle a même réussi à récupérer auprès de Warner Bros. certains des décors du film pour organiser une exposition.

Accompagner la sortie du film autant que le tournage

Pour **Richard Patry**, président de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF) et de Normandie Images, le tournage et la sortie d'un film doivent tous les deux être des événements. Le volet exploitation « ne doit pas être négligé » et les producteurs doivent aller rencontrer les bureaux d'accueil de tournages pour discuter de ce qui peut être fait sur la sortie d'un film dans les salles locales pour « valoriser le tournage et surmédiatiser le film dans la région ».

Le développement d'applications et de promenades touristiques en lien avec les tournages

Le tournage de ***Ce qui nous lie***, de Cédric Klapisch, s'est déroulé en Bourgogne-Franche-Comté pendant 12 semaines réparties sur une année entière. L'Office du Tourisme ■ ■ ■

■ ■ ■ s'est emparé du film pour mettre en place des promenades sur les lieux du film. Pour le cinéaste, un tournage « change des destins », permettant à des gens de trouver un métier, un stage ou bien une vocation.

Pour *Plus belle la vie* (France 3), série produite par Telfrance, une application a été développée pour proposer une promenade de 2 heures 30 autour des lieux de tournage à Marseille. Le nombre de touristes qui s'y rendent pour la série est estimé à 500 000 chaque année.

De son côté, Normandie Images a développé **une application gratuite**, Séquences normandes, proposant un parcours touristique sur le territoire en fonction des lieux de tournages dans la région. L'utilisateur peut se géolocaliser ou accéder en réalité augmentée à des informations sur les films (lieux, fiches, synopsis, etc.).

Film France propose par ailleurs **sa propre application**, nommée **Ça s'est filmé près de chez vous**, sur le même principe mais à l'échelle du territoire français. ■

Cinéma / Institutionnel

Film France / Atout France : mise en place d'un observatoire sur le ciné-tourisme

Film France, organisme de promotion des tournages et de la post-production, et **Atout France**, agence de développement touristique de la France, signent un partenariat pour mettre en place **un observatoire sur le ciné-tourisme**, a annoncé le **CNC** en ouverture de la table ronde « Tournage et tourisme : de nouvelles opportunités pour les territoires », mardi 23 janvier.

Pour développer le ciné-tourisme et encourager les

nouvelles pratiques, il est nécessaire pour les pouvoirs publics de **mieux quantifier l'impact des productions sur le tourisme**. « Cet observatoire est essentiel pour convaincre les régions d'investir encore plus dans le cinéma et l'audiovisuel et pour convaincre les parlementaires de l'importance de nos crédits d'impôt dans le développement économique et culturel de nos territoires », a indiqué **Evelyne Laquit**, directrice de la communication du CNC. ■

Cinéma / Distribution

Paramount Pictures : récupération des droits de distribution en France de *Maya l'Abeille 2*

Paramount Pictures distribuera en France le long métrage d'animation *Maya l'Abeille 2*, a annoncé la major mardi 23 janvier. La sortie du film, réalisé par Noel Cleary, Sergio Delfino et Alexis Stadermann, produit par Studio 100 (Allemagne), est prévue pour le **25 juillet**.

Le deuxième opus de la saga tirée de la série homonyme devait initialement être distribué par **La Belle Company**, société placée en liquidation judiciaire le 3 janvier. Le premier volet de *Maya l'Abeille*, distribué par La Belle Company, avait généré un million d'entrées en France en 2015. ■

Cinéma / Distinctions

Oscars : 13 nominations pour *La forme de l'eau* ; *Call Me by Your Name* et *Visages, Villages*

La forme de l'eau (*The Shape of Water*), de Guillermo del Toro, produit par Bull Productions et Fox Searchlight Pictures, est le long métrage qui récolte **le plus de nominations (13) aux 90e Oscars**, indiquent les organisateurs le 23 janvier.

Il est notamment nommé dans les catégories du meilleur film, de la meilleure réalisation, du meilleur scénario original, de la meilleure actrice (Sally Hawkins), du meilleur scénario original, de la meilleure photographie et de la meilleure bande originale (du Français **Alexandre Desplat**).

La forme de l'eau devance *Dunkerque* (*Dunkirk*), de Christopher Nolan (huit nominations) et *Three Billboards, les panneaux de la vengeance*, de Martin McDonagh (sept nominations). Ces deux films concourent pour l'Oscar du meilleur film au même titre que *Call Me by Your Name*, de Luca Guadagnino. Cette coproduction entre l'Italie, la France (La Cinéfacture), les Etats-Unis et le Brésil, obtient quatre nominations. *Les heures sombres* (*Darkest Hour*), *Get Out*, *The*

Phantom Thread, *Lady Bird* et *Pentagon Papers* (*The Post*) sont également en lice pour l'Oscar du meilleur film.

Visages, Villages, d'Agnès Varda, coréalisé avec le photographe JR, produit par Ciné-Tamaris et Social Animals (France) en coproduction avec Arte France Cinéma, est nommé pour l'Oscar du meilleur documentaire. A noter également la nomination de *Garden Party*, de Victor Caire & Gabriel Grapperon (MOPA – L'Ecole de la 3D) dans la catégorie du meilleur court métrage d'animation. Le Français **Bruno Delbonnel** est par ailleurs en lice pour le prix de la meilleure photographie pour le film *Darkest Hour*.

Trois coproductions françaises sont nommées pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère : *The Insult*, de Ziad Doueiri (Liban), *Loveless*, d'Andrey Zvyagintsev (Russie) et *The Square*, de Ruben Östlund (Suède).

La 90e cérémonie des Oscars se tient le 4 mars au Dolby Theatre (Hollywood). ■

8e Magritte du cinéma : un prix d'honneur remis à la comédienne et réalisatrice Sandrine Bonnaire

Sandrine Bonnaire recevra un **Magritte d'honneur** lors de la 8e cérémonie des prix belges du cinéma le 3 février, ont annoncé les organisateurs mardi 23 janvier. Le cinéma belge souhaite récompenser la carrière de la comédienne et

réalisatrice française, marquée notamment par le César de la meilleure actrice pour son rôle dans *Sans toit ni loi*, d'Agnès Varda (1985). Sandrine Bonnaire succède à André Dussollier qui avait reçu cette distinction en 2017. ■

Au fil des tweets...

Mardi's tweets : Denisot, Guillon, Henni, Esposito, Saada, Laroye, Wojciak, Favrel, Clément, Mercereau, Albert...

Une sélection, parfaitement arbitraire, de tweets qui nous ont amusés ou instruits. Ou pas. L'orthographe et la syntaxe d'origine sont conservées... sauf exception charitable ! Les opinions exprimées ne doivent pas être considérées comme reflétant les vues de notre rédaction. Vos avis, vos suggestions : commentaire@satellifax.com ou @joelwir ou @satellifax

@lequipedusoir Le président Sarkozy s'adresse au président @JM_Aulas, invité jeudi de @lequipedestelle #EDS2000 [vidéo]

@lequipedusoir «Je n'ai jamais voulu être président du PSG» assure Nicolas Sarkozy. #EDS2000

@michel_denisot Moi non plus !

@tanguydemange La ministre de la Culture @FrancoiseNyssen mise en accusation quand elle aborde la question des migrants lors de ses vœux. #HONTE brandissent les accusateurs

@SerieSeries [RDV SERIES] Arte propose jeudi dès 20h55 un polar initiatique qui flirte avec les frontières du fantastique : "Maroni, les fantômes du fleuve" / via @KTL0iDesSeries <https://buff.ly/2DCdoGs>

@BrunoGUILLONoff Merci pour tous vos messages et surtout merci à @Nagui... tu auras poussé le sens de la classe qui te caractérise jusqu'à placer mon nom avant le tien au générique... ton amitié et ta bienveillance sont des trésors #TLMJ

@FabienneSchmitt Nomination des patrons de l'audiovisuel public : l'urgence d'une réforme qui mettrait fin à l'hypocrisie du système [Tribune dans Les Echos]

@vinceleclercq #SVOD : #RodolpheBelmer, ex-dg de @canalplusfr, rejoint le board de @netflix > Sacré symbole. L'histoire s'accélère...

@vinceleclercq Précision importante : le poste de #RodolpheBelmer, Pt de @FestSeriesMania, à @netflix est non exécutif. L'occasion pour le board du géant américain de mieux appréhender les spécificités européennes ?

@jamalhenni Quand @rodolp Belmer était à la tête de @canalplus, il avait proposé -en vain- de racheter @netflix qui n'était pas encore trop gros #LaVengeanceEstUnPlatQuiSeMangeFroid

@LaurentEsposito Pas sûr que cela aurait rendu service à Netflix. Les grands groupes préservent rarement la créativité et l'agilité des startup. Au demeurant, le rachat de Movie System et son intégration dans le groupe Canal+, il y a plus de 10 ans, n'a pas donné naissance à un champion de la VOD

@InfoAbonneCanal Nous avons eu un problème lors de

publication de Baron Noir S2, ce qui nécessite un ré-encodage complet de la série. Les 2 premiers épisodes vont être rapidement republiés. Tout devrait être OK d'ici la fin de semaine.

@maxsaada On a vu le succès critique de #BaronNoirSaison2 On découvre ce matin le gros succès d'audience La saison 2 fait mieux que la saison 1 Si rare en télévision #joie #fierté @KadMerad @canalplus

@radiofrance La nouvelle enseigne de Radio France va bientôt illuminer la @maisondelaradio ! Vous nous verrez d'encore plus loin

@joelwir On verra très vite si elle se voit bien depuis le CSA !

@slaroye Dès ce soir, la série #Mosaic débarque sur @OCSTV, un thriller puissant signé Steven Soderbergh. Un casting de luxe avec notamment @sharonstone @HBO

@ThierryWojciak J'ai regardé 2 épisodes de "Paris, etc." sur @canalplus en me demandant ce qui clochait. Certes, Valéria Bruni-Tedeschi surjoue. Mais quoi ? En fait, un pesant faux rythme...

@France2_Presse #audiences @france2tv Hier record d'audiences depuis le début de l'année pour le #JT #20h @aslapix avec 5,6 M de tvsp et 22,5 % de PdA

@CanalDidier Au moins 3 frenchies aux Oscars : Bruno Delbonnel pour la photo des Heures Sombres, Alexandre Desplat pour La Forme de L'Eau et bien sûr l'équipe de Visages Villages... Les Oscars, ce sera le 4 mars sur @canalplus bien sûr !

@Satellifax Tiens, nous venons de dépasser les 15 000 abonnés ! Pour 181 abonnements (c'est plutôt @joelwir qui vous suit). Et 9 752 tweets (tous pertinents, à l'exception de celui-ci !)

@exvulgusscienta Pendant une semaine, j'ai suivi l'actu avec Russia Today (et rien d'autre) Pas de mort chez Cranberries, pas de rubrique culture, et beaucoup de guerre. Anxiogène et déprimant. via @slatefr

@PatrickFavrel Le #20heures du @LeMediaTV reproduirait les erreurs de la télé qu'il critique via @slatefr ■ ■ ■

@hugoclement L'actu internationale traitée en brèves de 30 secondes, un duplex depuis Beyrouth pour parler de l'Iran, des experts ultra médiatiques invités en plateau... Le Média reproduit ce qu'il voulait dénoncer, mais en + cheap et surtout sans reporters de terrain.

@DamienMercereau Les Télétubbies : décès de l'acteur qui jouait Tinky Winky Lire sur @TVMAG

@leJDD Ce soir sur France 3, un documentaire tente d'expliquer d'où vient le conspirationnisme

@ARTEpro 6 coproductions d'@ARTEfr sont en lice pour les #Oscars #Oscars2018 : Documentaire : #VisagesVillages,

#LesDerniersHommesdAlep Film en langue étrangère : #FauteDAmour (#Loveless), #TheSquare, #UneFemmeFantastique Court métrage d'animation : #NegativeSpace.

@XavAlbert1 5 films sur les 9 nommés pour le meilleur film aux #Oscars2018 distribués par @UniversalFR : pas mal le line up...

@FrancoiseNyssen J'adresse tous mes vœux de succès à cette 31e édition du #FIPA, qui souligne encore une fois la vitalité et la diversité de la #création audiovisuelle, que nous devons soutenir. @ActuFipa

(Tweets relevés le mardi 23 janvier) ■

Revue de presse

Notre revue de presse se veut un aperçu du secteur, vu par les autres médias (presse papier, presse en ligne, télévision, radio), en complément de nos propres contenus. Ainsi qu'il est de tradition pour toute revue de presse, les opinions exprimées et les faits mentionnés ne doivent pas être considérés comme reflétant les vues de notre rédaction.

Audiovisuel public : les dirigeants rencontreront Françoise Nyssen le vendredi 2 février
(*La Correspondance de la presse*, mardi 23 janvier)

[Alors que les dirigeants de France Télévisions, Radio France, France Médias Monde, Arte France, l'INA et TV5 Monde doivent remettre le 26 janvier à la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, leurs nouvelles propositions relatives à la réforme de l'audiovisuel public (notre édition du 18 janvier).]

Selon *La Correspondance de la presse*, la ministre de la Culture rencontrera à nouveau les dirigeants de l'audiovisuel public le vendredi 2 février, soit une semaine après la remise de leurs propositions. ■

Wild Bunch : Mediawan et Hildegard potentiels investisseurs de la société
(Emmanuel Fansten, *Libération*, lundi 22 janvier)

[...] Comptes publiés avec plus d'un an de retard, audit financier laborieux, principal actionnaire visé par des poursuites judiciaires, créanciers de plus en plus pressants... [Wild Bunch] La société oscarisée n'a jamais été si proche du gouffre. Au point de s'être lancée dans une ultime augmentation de capital, qualifiée d'opération de la dernière chance en interne. [...]

Dans le rouge de plusieurs dizaines de millions d'euros, Wild Bunch a déjà dû céder une partie de son catalogue à Orange pour éponger une dette à l'égard de l'opérateur. En dépit de cette pression financière et du risque de cessation de paiements, ses fondateurs assurent qu'il y a des motifs de réjouissance : un chiffre d'affaires qui ne s'effondre pas, des marges en progression, des frais de structure réduits de 8 millions d'euros en trois ans, un catalogue rentable, le développement du e-cinéma et la bonne santé de certaines filières à l'étranger, « où Wild Bunch réalise plus

de 50 % de son chiffre d'affaires ».

Mais le distributeur n'en reste pas moins tributaire d'une nouvelle augmentation de capital. Voilà déjà plus de dix-huit mois qu'un mandat de recherche de partenaires et investisseurs a été confié à cette fin à la banque Lazard. Dans ce cadre, une vingtaine d'offres auraient été reçues par Wild Bunch, qui a sélectionné une poignée de candidats « légitimes, crédibles et sérieux », autorisés à avoir accès aux informations de la société avant de se prononcer. Deux noms circulent sur la place bancaire – Hildegard (Reginald de Guillebon) et Mediawan (Pierre-Antoine Capton, Mathieu Pigasse et Xavier Niel) – mais rien n'est encore fait. « C'est une opération critique pour la pérennité de Wild Bunch », reconnaît Vincent Grimond [codirigeant de la société], conscient que la société est désormais prisonnière de sa fuite en avant. [...] ■

Orange / PT Portugal (Altice) : Stéphane Richard s'intéresserait à la filiale de Patrick Drahi
(Sandrine Cassini, *Le Monde*, mardi 23 janvier)

Pas de grand soir, mais un développement dans la continuité du travail accompli ces dernières années. Tel est le projet qu'a présenté Stéphane Richard à l'Etat afin de le convaincre de le renouveler à la tête d'Orange. Mais le pdg ne compte pas ouvrir largement les cordons de la bourse, il restera attentif à ce qui se

passera en Europe.

Selon nos informations, il pourrait s'intéresser à PT Portugal, filiale d'Altice, si le groupe de Patrick Drahi la mettait en vente. Aujourd'hui, la branche portugaise de l'empire du milliardaire est valorisée un peu plus de 7 milliards d'euros, soit ■ ■ ■

■ ■ ■ L'équivalent du prix déboursé par l'homme d'affaires lors de son rachat en 2014. « Les résultats ont un petit peu baissé, mais en même temps, les valorisations dans les télécoms ont légèrement progressé », justifie Stéphane Beyazian, analyste chez Raymond James. L'opérateur historique portugais avait généré en 2016 un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros pour un ebidta (proche du résultat d'exploitation) de 1,1 milliard d'euros, soit une marge de 47 %. Altice a développé le premier réseau de fibre optique du pays.

L'acquisition éventuelle de cet actif permettrait à Orange de « renforcer son pôle dans la péninsule Ibérique ». L'opérateur historique français dispose d'une belle présence en Espagne, depuis l'acquisition entre 2014 et 2015 de Jazztel pour

3,5 milliards d'euros. Orange est ainsi devenu le deuxième opérateur fixe du pays et un acteur qui compte dans le mobile. Il y génère un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros pour un ebidta de 1,4 milliard d'euros.

Pour le moment, officiellement, Patrick Drahi n'a pas envie de faire maigrir son groupe. A plusieurs reprises, ces dernières semaines, ses lieutenants ont répété que le Portugal était un actif essentiel. Pourtant, au moment de la publication de ses résultats trimestriels, Altice, dont l'activité française souffre particulièrement, est entré dans une période de turbulences, pénalisé par une dette de 50 milliards d'euros. Le cours de Bourse a plongé fin 2017 et n'est pas depuis parvenu à se redresser, malgré tous les efforts engagés. [...] ■

Piratage / IPTV : le germe néfaste des boîtiers s'implante dans l'Hexagone (Gilbert Kallenborn, 01net.com, lundi 22 janvier)

L'année 2018 pourrait même marquer le début d'un nouveau phénomène de masse : le piratage IPTV. Il consiste à regarder des flux télévisuels gratuits ou payants en direct, généralement au travers d'un boîtier Android pré-configuré, le tout étant piloté par des organisations plus ou moins mafieuses. Il y a quelques jours, une opération de police menée en Grèce, en Bulgarie et à Chypre a justement permis de démanteler un groupe qui proposait un service d'accès à 1 200 chaînes gratuites et payantes, pour 20 euros par mois. L'offre était diffusée à travers l'Europe par l'intermédiaire d'un réseau de revendeurs.

Elle comptait plus de 500 000 abonnés, ce qui représenterait un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros par an. L'infrastructure – basée en Bulgarie – était impressionnante. Les policiers ont mis la main sur 84 serveurs et 70 récepteurs satellite. Toute cette organisation criminelle aurait été pilotée par un homme d'affaires grec, également patron d'un hébergeur bulgare qui aurait abrité en partie cette infrastructure. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

[...] Pour l'Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle (Alpa), il n'y a pas encore le feu au lac. « Les

boîtiers préconfigurés représentent une tendance relativement récente qui prend de l'ampleur et que nous surveillons comme le lait sur le feu. Ceci étant, ils ne sont pas aussi diffusés en France que dans les autres pays. Dans la communauté francophone, le développement d'extensions Kodi est relativement faible. Par ailleurs, le paramétrage de boîtiers Kodi reste quand même assez complexe », estime Frédéric Delacroix, secrétaire général de l'Alpa.

[...] Mais le germe néfaste des boîtiers pirates est bel et bien planté dans l'Hexagone et occupe déjà les esprits des comités de direction. Ainsi, le directeur général d'un groupe audiovisuel nous confie que le piratage IPTV est « un sujet majeur ». Et il a raison.

Contactée par 01net.com, la Hadopi nous explique que dans le cadre d'un sondage effectué entre le 25 janvier et le 2 février 2017 (étude « Risques encourus sur les sites illicites »), il apparaît « que 14 % des internautes connaissent le logiciel Kodi et que 4 % l'avaient déjà utilisé ». Parmi les utilisateurs ayant régulièrement des usages illégaux, ces chiffres montent respectivement à 26 % et 8 %. [...] ■

TF1 / ITV Studios France : un concours de mariées en quotidienne pour Karine Ferri (Pierre Dezeraud, ozap.com, lundi 22 janvier)

La guerre des mariées continue entre TF1 et M6. La Une, qui diffuse actuellement *Quatre Mariages pour une lune de miel* chaque après-midi, prépare un concours du même tonneau intitulé *Les Plus Belles Mariées*.

[...] C'est à Karine Ferri que sera confiée l'animation de cette quotidienne, où les fiancées se jugeront sur leur apparence.

Attendu ces prochaines semaines à l'antenne et signé des mêmes producteurs que *Quatre Mariages*... [ITV Studios France], ce nouveau format entend faire mieux que *La Robe de ma vie*, présenté par Cristina Cordula sur M6 [Studio 89, groupe M6], où les futures mariées ne sont, elles, pas en compétition. ■

Hippisme : lancement d'un tout nouveau système de reconstitution des courses en 3D (François-Guillaume Lemouton, L'Equipe, mardi 23 janvier)

[Attendu de longue date, le fameux « tracking », qui permet, grâce à des puces posées sur les chevaux, un rendu graphique à l'antenne de leur position dans la course, fait enfin son arrivée à l'occasion du très attendu Grand Prix d'Amérique dimanche 28 janvier, comme annoncé la semaine

dernière lors de la conférence de presse de la nouvelle Equidia (notre édition du 12 janvier).]

Le Prix d'Amérique est né en 1920, mais, dimanche prochain, il ressemblera aussi à une compétition du ■ ■ ■

■ ■ ■ Ille millénaire. Le vénérable « Championnat du monde » du trot attelé inaugure en effet, cette année, une reconstitution en direct et en trois dimensions de la course, visible aussi bien à la télévision que par le biais d'un écran de téléphone ou d'un casque de réalité virtuelle.

Grâce à une technologie développée par la start-up française Mac-Lloyd, qui commercialise des boîtiers de tracking GPS dans de nombreux sports (football, rugby, football américain...), les mouvements des dix-huit partants du Prix d'Amérique seront captés avec une précision de quelques centimètres. Une acuité qui offre la possibilité de proposer en direct une image exacte de la course dans une simulation rappelant l'univers des jeux vidéo. Dans un hippodrome de Vincennes virtuel, on pourra ainsi suivre l'épreuve en s'installant par exemple dans le sulky de Bold Eagle (vainqueur de l'épreuve

en 2016 et 2017), avec la possibilité de changer son angle de vue, tout en bénéficiant au passage de nombreuses statistiques sur la course (vitesse, accélération, distance par rapport aux autres concurrents, disqualifiés, etc.).

Le système de tracking existe déjà dans d'autres pays, mais comme la précision est bien moindre (autour d'un mètre), il ne sert qu'à améliorer la retransmission télé, avec un habillage montrant schématiquement la position des chevaux matérialisés par des pastilles colorées. Le tracking fourni par Mac-Lloyd permettra d'ailleurs aux chaînes qui diffusent la course (TF1, LCI, Equidia, le site L'Equipe), ainsi qu'à l'écran de l'hippodrome de Vincennes, de bénéficier du même type d'habillage avec un rendu plus précis de la position des chevaux, pas toujours très évidente à percevoir lorsqu'ils sont au cœur du peloton. [...] ■

Bruxelles : la ville se rêve en capitale du cinéma (Fabienne Bradfer, *Le Soir*, jeudi 18 janvier)

[Alors que se déroulera du 20 au 30 juin le premier Brussels International Film Festival, le Briff.]

L'envie des organisateurs est de promouvoir le cinéma belge au cœur de Bruxelles. Ils veulent transformer la capitale de l'Europe en « Moovie Village » pour y accueillir le public le plus large possible.

On a envie d'y croire. Croire qu'enfin, Bruxelles, capitale de l'Europe, pourra bientôt s'enorgueillir d'un festival généraliste digne de ce nom, dont la philosophie est « du cinéma partout, par tous et pour tous ». Derrière ce projet de transformer Bruxelles en « Moovie Village » du 20 au 30 juin, Pascal Hologne, Céline Masset et toute l'équipe de « Un Soir Un Grain ». L'association est active depuis vingt ans dans l'organisation de festivals et le soutien au cinéma. [Brussels Short Film Festival, Be Film Festival qui promeut le cinéma belge]. [...] Lors de la conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Bruxelles mercredi, le bourgmestre Philippe Close (PS) a salué l'initiative

qui se veut à la fois « festive, populaire et professionnelle » et cautionne l'envie de faire de Bruxelles « une ville du cinéma, de la création, de tous les possibles, de toutes les nationalités ».

L'échevine de la culture Karine Lalieux (PS) a affirmé soutenir « en toute confiance » la manifestation dans l'espoir d'une « success story qui permette à la ville de rayonner à travers le monde. « Des centaines de tournages ont lieu chaque année sur le territoire de la ville. Mais on ne voit pas Bruxelles dans les films. J'espère que cette nouvelle initiative favorisera son rayonnement. On a envie que le prochain James Bond s'ouvre sur l'Atomium comme il a pu le faire sur Mexico ».

Que sera le Briff dont le budget devrait se finaliser entre 2 et 2,5 millions d'euros ? Il sera ciné-mato-festif avec des avant-premières attendues, des découvertes, des rencontres, des paillettes, du tapis rouge, du glamour, des invités prestigieux, des master class, un volet jeune public, des workshops, un marché du film et des séances gratuites en plein air. [...] ■

Agenda

Parmi les invités médias d'aujourd'hui...

France Inter – 09h40-10h, *L'instant M* : avec Daniel Schneidermann, journaliste pour ses chroniques dans *Libération* et @rrêt sur images, et Tristan Waleckx, journaliste, pour la tribune de tous les médias attaqués en justice par Bolloré.

Jusqu'à dimanche

Fipa, Festival de la création audiovisuelle internationale

Aujourd'hui à samedi

Paris Image Digital Summit. Contact : 06 28 51 42 70

Demain à samedi

Salon de la radio

Aujourd'hui

09:30 – Médiamétrie, présentation de *L'année TV 2017*. Contact : illelouch-filieu@mediametrie.fr

09:30 – Assemblée nationale / commission des Affaires économiques, audition de Sébastien Soriano, président de l'Arcep.

Industrie du Rêve (cinéma), 18e édition, La French Touch dans le monde. Contact : communication@industriedureve.com

Demain

10:30 – Salon de la radio, Christopher Baldelli, vice-président du groupe M6, Keynote d'ouverture. Contact: pierre@agenceprp.com